

## Politique de reconnaissance

Approuvée : septembre 2020

### Aperçu

En reconnaissance du soutien des bénévoles du fmi\*igf, cette politique a pour but d'établir des lignes directrices pour reconnaître les efforts des bénévoles lors de la réalisation des activités et des objectifs du fmi\*igf.

### Responsabilités

Le conseil d'administration est chargé de reconnaître les bénévoles et leurs contributions au fmi\*igf.

### Reconnaissance des bénévoles individuels

Le conseil d'administration peut déterminer si la contribution d'une personne à la réussite des activités et des objectifs du fmi\*igf mérite une reconnaissance particulière. À sa discrétion, le conseil peut reconnaître et récompenser la contribution d'une personne. La nature de la reconnaissance sera déterminée par le conseil. La reconnaissance peut inclure (sans s'y limiter) : une lettre de remerciement, une plaque, une carte-cadeau, un présentoir de bureau, des repas ou tout autre article jugé approprié.

Type de contribution	Valeur monétaire suggérée
20 ans ou plus d'activité bénévole	50 \$
30 ans ou plus d'activité bénévole	100 \$
Contribution spécifique à un projet	100 \$

Le conseil d'administration consignera la nature de cette contribution et la justification de cette reconnaissance.

Le conseil d'administration tiendra une liste des personnes reconnues, de la justification et des récompenses offertes. Le conseil d'administration se référera à cette liste pour déterminer la pertinence des futures récompenses de reconnaissance.

### Reconnaissance des anciens présidents nationaux du fmi\*igf

Le conseil d'administration reconnaît le degré d'effort requis pour remplir le rôle de président national du fmi\*igf. En guise de remerciement, tous les anciens présidents nationaux du fmi\*igf qui ont achevé leur mandat en règle seront invités à assister à la réception du président lors de la Semaine de PP, qu'ils aient ou non acheté un billet pour l'événement. Les frais de déplacement seront à la charge du participant. Deux billets de boisson seront fournis à chaque ancien président national lors de l'événement.

## **Reconnaissance du conseil d'administration national du fmi\*igf**

Le président du conseil d'administration peut reconnaître les efforts des membres du conseil national durant l'exercice de leurs fonctions en leur remettant chaque année un gage de reconnaissance. Valeur monétaire suggérée - 50 \$.

## **Repas du conseil d'administration et du CAS**

Deux fois par an, lors de la Semaine de PP et l'AGSP, le président du conseil d'administration peut reconnaître les efforts et promouvoir les relations entre le conseil d'administration et le CAS (et d'autres participants à la discrétion du président) en organisant un souper à l'endroit de son choix aux frais du fmi\*igf.

À la suite d'une réunion en personne du conseil d'administration, le président peut accueillir le conseil lors d'un souper afin de poursuivre les discussions dans une atmosphère informelle.

Le président peut également organiser d'autres repas aux frais du fmi\*igf, avec l'approbation préalable du conseil national. Le président fournira une justification et une liste des participants proposés avec la demande d'approbation.

Le coût des repas mentionnés ci-dessus devrait se baser sur le tarif actuel des repas du gouvernement fédéral, plus deux boissons par personne.